

MIGRATIONS DE THON ROUGE (THUNNUS THYNNUS) A TRAVERS LA PECHERIE  
DE SURFACE DE GERMON (THUNNUS ALALUNGA) DANS LE NORD ATLANTIQUE

par

F.X. Bard

Figures reproduced in Data Record Vol. 9

Figures reproduits dans le Vol. 9 du Recueil de Données

Figuras reproducidos en Vol. 9 de la Colección de Datos Estadísticos

Après transfert par une chaîne de programmes (LADREC et al.) - les prises par carré de 1° x 1° et par jour bateau sont cartographiées.

Sur les cartes présentées, le symbole 0 représente la présence d'au moins trois jours bateau de thonier français. Mais il n'y a aucune prise de thon rouge. Les chiffres portés en clair sont donc la prise par jour de pêche de thon rouge moyennée sur au moins trois thoniers présents dans ce secteur.

1) Lors de la séance 1975 du S.C.R.S., des études ont été présentées qui suggèrent l'existence de deux stocks ou sous-stocks de thon rouge en Atlantique (RIVAS et MATHER, 1976). Le fait n'est pas vraiment établi mais il faut considérer que s'il se confirmait les conséquences pour la gestion du ou des stocks seraient fondamentales. Le présent travail expose quelques résultats qui corroborent l'hypothèse de deux stocks, l'un oriental et l'autre occidental, qui ne mélangent qu'en faible proportion.

## 2) Principe

Les thoniers français ligneurs, et appât vivant ne recherchent pas spécialement le thon rouge (Thunnus thynnus) mais le germon (Thunnus alalunga) dans une zone comprise entre les Iles Açores, l'Irlande et la côte d'Europe continentale. Il leur arrive cependant de capturer quelques jeunes thons rouges de 50 à 90 cm de long (soit un et deux ans). Ces jeunes thons sont alors mélangés en bancs avec les germons et mordent franchement. Pourtant, bien que la prise moyenne en germon soit de 70 poissons par jour de mer, celle des thons rouges est très rare. Il semble donc que les jeunes thons rouges ne soient presque jamais présents dans les eaux Atlantique du 10 au 30° W, et donc ne migrent pas vers l'Ouest, à travers cette zone du moins.

## 3) Résultats

On peut illustrer ce propos par la réalisation de deux jeux de cartes présentés ci-après.

Ils sont issus des carnets de pêche remplis par 15 à 40 % des thoniers français. Le nombre de germon et de thon rouge est noté, et il n'y a aucune ambiguïté possible. La position à 20 milles près est également notée.

Les deux jeux présentés correspondent à deux grandes périodes de l'évolution de la pêcherie de surface franco-espagnole. De 1967 à 1970 la pêcherie s'est cantonnée sur les lieux de pêche traditionnels : du 10 au 20° W, du 40 au 50° N. Depuis 1971, la flottille fréquente en début de saison la zone açorienne plus à l'Ouest. Soit donc du 10 au 30° W, du 38 au 50° N.

Dans l'un et l'autre cas, aussi bien pour les thoniers français qu'espagnols, les captures de thon rouge ont été infimes. La seule pêcherie de thon rouge est bien cantonnée au Golfe de Gascogne. Les cartes montrent bien une voie de migration le long de la côte espagnole jusqu'au fond du Golfe.

## 4) Discussion

La migration des thons rouges telle qu'elle est décrite par CORT (1976) correspond bien à la répartition observée sur les cartes. Les jeunes thons rouges migrent en Juin jusqu'au Golfe de Gascogne et s'y cantonnent jusqu'à Octobre dans des eaux de 16 à 20° C. Dans le même temps les germons migrent dans ces mêmes eaux mais plus au large. Si un lot de jeunes thons rouges migrerait régulièrement vers l'Ouest, les thoniers recherchant le germon les rencontreraient en quantité notable.

Il semble que le fait ne se soit produit qu'une fois en Juillet 1969 où un lot de poisson d'environ 55 cm (un an) a été rencontré entre le 41 et 46° N et le 15 et 20° W. Les quantités pêchées ont néanmoins été faibles (environ 500 thons rouges pris par les thoniers français au total).

Notons aussi que les expériences de marquage faites sur les thons rouges de un à deux ans dans le Golfe de Gascogne ont indiquées une possibilité de migration des thons rouge vers l'Ouest Atlantique (ALONCLE, 1973). Mais le

nombre de marquage ne permet pas de conclure sur l'importance réelle de l'échange.

D'autre part, des échanges Ouest-Est existent (MASON, 1974). Là aussi on ne peut décider s'il s'agit d'individus isolés ou d'une migration massive. Dans ce cas, il n'y a pas non plus sur nos cartes de traces d'un afflux de jeunes thons rouges depuis l'Ouest entre Juin et Octobre.

On peut donc conclure que les thons rouges de un à deux ans ne migrent presque pas vers l'Ouest de Juin à Octobre. Cette conclusion conforte l'hypothèse de l'existence de deux stocks de thon rouge en Atlantique. Cependant elle ne permet pas d'exclure une migration plus précoce en Avril Mai, par exemple, depuis le détroit de Gibraltar.

Mais les résultats de marquages effectués dans la baie ibéro-marocaine (LAMBOEUF, 1975) indiquent plutôt une migration directe vers le Golfe de Gascogne.

##### 5 Conclusion

Les cartes de répartition des jeunes thons rouges, présentées ici, tendent à démontrer que s'il y a un échange entre les thons rouges de l'Ouest et Est Atlantique, il ne se fait pas entre Juin et Octobre.

L'essentiel de la pêche du Golfe de Gascogne semble assuré par des thons rouges qui remontent vers le Nord depuis la baie ibéro-marocaine, voire la Méditerranée.

En ce sens le stock de thon rouge Est existerait.

##### LITTÉRATURE CITEE

---

ALONCLE M., 1973. Marquage de thons rouges dans le Golfe de Gascogne. ICCAT. SCRS/72/39.

CORT J.L., 1976. Datos sobre la biología y pesca del atun rojo (*Thunnus thynnus* L.) en el Golfo de Vizcaya. Campaña de 1975 en el puerto de Fuenterrabia. ICCAT. SCRS/75/84.

LAMBOEUF M., 1975. Contribution à la connaissance des migrations des jeunes thons rouges à partir du Maroc. ICCAT. SCRS/74/29.

LAUREC A., DAO J.C., BARD F.X., ET BRANELLEC J., 1976. La gestion informatique des données relatives à la pêche de surface du Germon dans le NE Atlantique (sous presse).

MASON J.M. Jr, 1975. US. Atlantic bluefin tuna tagging, October 1971 through October 1974. ICCAT. SCRS/74/36.

RIVAS L.R. et MATHER F.J., 1976. A comparison of Eastern and Western Atlantic bluefin tuna (*Thunnus thynnus*) with reference to stock differences. ICCAT. SCRS/75/89.